CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2026-2027

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance régulière du 8 octobre 2026.
Tenue au salon du personnel à 18h30.

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 PRÉSENCE ET QUORUM

Catherine Béliveau, parent	P	Annie Poirier, service de garde	P
Guillaume Viens, parent	P	Annie Fortin, directrice	P
Marc-André Duguay, parent	P		
Véronique Tessier-Trépanier, parent	P		
Christine Bezeau, enseignante	P		
Élisabeth Pacheco Da, enseignante	P		

1.2 SECRÉTAIRE DES RÉUNIONS

Mme Annie Poirier accepte d'être la secrétaire durant les rencontres.

1.3 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

1.4 MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Mme Fortin souhaite la bienvenue à tous les membres présents et demande à chacun de se présenter.

1.5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christine Bezeau d'adopter l'ordre du jour avec l'amendement pour l'heure (18 h 30), l'année 2026 et un ajout de point 4.6 pour l'adoption du rapport annuel 2025-2026.

Adopté à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/001

1.6
1.6.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2026
1.6.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 9 SEPTEMBRE 2026

Mme Annie Poirier propose d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2026.
M. Viens propose d'adopter le procès -verbal amendé de l'Assemblée générale du 9 septembre 2026

Adopté à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/002 CÉ 26-27/003

2 PROCÉDURE D'ÉLECTION ET STRUCTURE DU CONSEIL
2.1 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT.E (Art.56)

Mme Catherine Béliveau pose sa candidature à titre de président du conseil d'établissement pour l'année 2026-2027. À l'unanimité, elle est élue par les membres.
Personne ne propose sa candidature pour le poste de représentant au comité de parent.

Adopté à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/004

2.2 ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT.E

M. Guillaume Viens pose sa candidature à titre de vice-président du conseil d'établissement pour l'année 2026-2027. À l'unanimité, il est élu par les membres.

Adopté à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/005

2.3 AUTORISATION POUR LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS

Mme Fortin, directrice, explique aux membres en quoi consiste le formulaire. Les membres le complètent séance tenante.

2.4 DÉCLARATION D'INTÉRÊT (Art.70)

Les membres sont invités à compléter et à remettre le formulaire de déclaration d'intérêts.

3 APPROBATION

3.1 APPROBATION DES ACTIVITÉS, SORTIES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

Mme Fortin présente le tableau des activités éducatives et sorties culturelles prévues au calendrier 2026-2027. Elle mentionne également que d'autres sorties s'ajouteront au tableau et seront présentées lors du prochain conseil d'établissement.

Il est proposé par M. Marc-André Duguay d'approuver les activités et sorties culturelles prévues au calendrier scolaire 2026-2027.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/006

3.2 FONDS SPÉCIAUX, REVENUS ET UTILISATIONS

Mme Fortin présente à quoi consiste les fonds spéciaux pour l'année scolaire 2026-2027. Certaines dépenses sont prévues pour l'organisation d'activités en lien avec la vie sociale de l'école (activités de début d'année, fête des finissants, fête de fin d'année).

Il est proposé, selon l'entente entre le comité de parents et le CCSMI, de transférer les surplus du SDG vers les fonds spéciaux:

Un poste budgétaire sera créé et les sommes devront être utilisées, après approbation du C.É., au bénéfice des élèves du service de garde.

Exemple :

- Achat de matériel;
- Activités pour les élèves;
- Collations;
- Autres dépenses directement liées aux élèves du SDG.

À noter : ces sommes ne peuvent pas être utilisées pour des dépenses salariales.

Il est proposé par Mme Véronique Tessier-Trépanier d'approuver l'utilisation des sommes du surplus du service de garde tel que mentionné ci-haut pour l'année scolaire 2026-2027.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/007

4 ADOPTION

4.1 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (Art.70)

Mme Fortin présente le document des règles de régie interne 2026-2027.

Il est proposé par M. Marc-André Duguay d'adopter les règles de régie interne.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/008

4.2 ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES

Il est proposé de prévoir une rencontre par mois avec la possibilité d'annuler certaines séances selon les sujets à traiter. Après discussion, il a été convenu les séances se tiendront les jeudis à 18h30 aux dates suivantes:

12 novembre 2026, 3 décembre 2026, 28 janvier 2027, 11 mars 2027, 8 avril 2027, 20 mai 2027 et 10 juin 2027.

Il est proposé par M. Guillaume Viens d'adopter le calendrier.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/009

4.3 ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Mme Fortin informe les membres du budget disponible pour le CÉ pour l'année 2026-2027.

- Frais de garde;
- Imprimerie et matériel de bureau (s'il y a lieu);
- Social (souper de fin d'année).

Il est proposé par M. Marc-André Duguay d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ tel que présenté pour l'année 2026-2027.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ26-27/010

4.4 UTILISATION DES LOCAUX

Mme Fortin explique le contrat pour la gestion de l'utilisation des locaux mis à la disposition de l'école.

ATTENDU QUE le pouvoir donné au conseil d'établissement d'approuver l'utilisation des locaux mis à la disposition de l'école est décrit à l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU QUE l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique énonce que l'acte d'établissement permet de connaître l'étendue des locaux qui peuvent faire l'objet de cette approbation;

ATTENDU QUE l'article 12 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire indique que l'école doit prévoir un nombre de locaux suffisant pour les fins du service de garde et que les locaux, ainsi que l'équipement, le mobilier et le matériel de jeux utilisés par le service de garde doivent être en bon état, sécuritaires et adaptés aux besoins des élèves ;

ATTENDU QUE le SGC-21, écrit de gestion sur les élections municipales, provinciales et fédérales détermine les obligations des écoles en période électorale;

ATTENDU QUE l'entente municipale avec la ville de Terrebonne prévoit le partage de certaines infrastructures de l'école après les heures de classes et de service de garde ainsi que durant la période estivale. Il est proposé par Annie Poirier de demander à la direction de l'école :

D'ORGANISER l'utilisation des locaux durant les journées de classe en tenant compte des besoins des élèves tant en classe qu'au service de garde;

DE PRÉVOIR un nombre suffisant de locaux pour répondre aux besoins du service de garde;

DE METTRE EN PLACE un système de partage des salles de classe avec le service de garde, si requis;

DE S'ASSURER que les élèves fréquentant le service de garde aient également accès au gymnase et à la bibliothèque de l'école selon un horaire préalablement établi.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/011

4.5 ADOPTION DU PLAN DE LUTTE

Mme Fortin présente le plan de lutte 2026-2027. En conformité avec les attentes ministérielles, celui-ci inclut maintenant une annexe en regard de la violence à caractère sexuel.

Il est proposé par Véronique Tessier-Trépanier d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école Le Carrefour pour l'année scolaire 2026-2027. Celui-ci sera déposé sur le site de l'école.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ26-27/012

4.6 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

Mme Fortin présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026.

Il est proposé par Mme Christine Bezeau d'adopter le rapport annuel.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/013

5 INFORMATIONS/QUESTIONS

5.1 **Direction**

Début d'année très occupé sans secrétaire. Très heureuse de l'entraide et la bienveillance de l'équipe.

5.2 **Service de garde**

- Mme Annie Poirier, responsable du SDG, explique le programme d'activités 2026-2027. Elle parle aussi de la visite le 15 octobre 2026 du VGQ.

5.3 **Équipe-école : Chorale**

- Mme Elisabeth, l'enseignante de musique, a présenté son projet de chorale. Elle mentionne que 96 élèves y participent cette année. Elle parle aussi du hockey cosom , Karaflûte, du club de course et des recréations cirque.
- Mme Christine Bezeau beau début d'année

5.4 **Représentant du comité de parents (aucun)**

5.5 **Formation obligatoire de CÉ**

- Mme Fortin informe les nouveaux membres qu'une formation obligatoire est disponible en ligne pour soutenir les conseils d'établissement dans la réalisation de leur mandat, afin de prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de tous les élèves. Cette formation est composée de capsules et de fiches thématiques.

6 VARIA

- Levée de fonds sur les produits de l'érable: Mme Fortin mentionne que la levée de fonds a été approuvée par les membres du conseil d'établissement à la séance tenue le 21 mai 2026. À réévaluer selon les profits apportés.

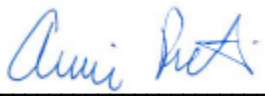
- Mme Tessier aimerait discuter ultérieurement de la foire aux livres. Ce sujet n'était pas dans l'ordre du jour adopté, il sera donc possiblement traité lors d'une prochaine séance si besoin puisque les aspects légaux concernant ce sujet ont déjà été expliqués l'an prochain.

7 LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme Poirier propose que la séance soit levée, il est 20h52.

Approuvé à l'unanimité	Numéro de résolution :	CÉ 26-27/014





Mme Catherine Béliveau, présidente

Mme Annie Fortin, directrice